



P.2

L'APPEL
de Jonathan Amar,
notre Président

Faites grandir les futurs talents du numérique !

Poursuivons la mobilisation

La **révolution numérique** impacte l'ensemble des secteurs, des métiers et des compétences associées.

La **pénurie de femmes et d'hommes** disposant de compétences dans le domaine du numérique **est avérée**, non seulement pour le secteur du numérique, mais aussi pour l'ensemble de l'économie.

Alors que les **prévisions de croissance** de notre secteur sont estimées à **4,3% en 2026*** et que les **recrutements repartent à la hausse**, il est **crucial d'agir collectivement** et de **renforcer la capacité d'action** de Talents du numérique.

*Numeum - Enquête décembre 2025

45 000
EMPLOIS CRÉÉS*
DANS LA BRANCHE
DU FAIT DE **L'ESSOR**
DE **L'IA D'ICI 2030**

*Étude OPIIEC 2025

**TAXE D'APPRENTISSAGE
CAMPAGNE 2026**



L'APPEL de Jonathan Amar, notre Président

« Diffusion massive de l'**intelligence artificielle**, sensibilité de la **cybersécurité**, enjeux **sociétaux** ou **environnementaux** : les défis du numérique sont **omniprésents**. Pour y répondre, nous devons rendre notre secteur **plus accessible, plus visible** et **plus attractif**, et **augmenter** le nombre de personnes sensibilisées et formées au numérique.

À cette fin, il nous faut agir toute l'année, et plus encore **aux moments clés** de l'orientation ou de la réorientation professionnelles.

Ensemble, nous pouvons changer la donne : **Talents du Numérique, véritable do-tank**, rassemble académiques et professionnels pour façonner un avenir numérique au **service de toute la société**.

La solution sera collective ; votre soutien est essentiel. En reversant une part de votre taxe d'apprentissage, vous participez à la résolution des défis de recrutement et à la construction d'**un numérique ouvert, éthique et inclusif, pour toutes et tous** ».

Jonathan Amar

Président de Talents du numérique
Co-fondateur et Dirigeant de Deletec

L'association Talents du numérique

Association Loi 1901 créée en 2006, Talents du numérique a pour mission d'informer sur les parcours de formation et les métiers du numérique. L'attractivité de ces formations et métiers est au cœur de ses préoccupations et de ses actions, à destination des jeunes et du grand public en général.

Particularité de notre association : réunir en son sein des établissements d'enseignement supérieur - écoles d'ingénieur.e.s, universités, écoles spécialisées ou de management dispensant des formations au numérique et 2 850 entreprises regroupées au sein des syndicats professionnels et réseaux d'entreprises suivants : Cigref et Numeum.

« Fédérer, en un lieu unique, acteurs de la formation et entreprises pour penser l'éducation au numérique, et convaincre les talents de nous rejoindre pour construire ensemble le monde de demain »

AGISSONS ENSEMBLE !



Nos principales missions

- la **promotion des formations** scientifiques et techniques conduisant aux métiers du numérique auprès des jeunes, filles et garçons
- l'**analyse prospective** de l'évolution des métiers et des formations
- le **développement de coopérations** entre monde de l'éducation et de l'orientation, acteurs de la formation et entreprises.



GRÂCE à votre soutien, nous avons pu, en 2025 :

Organiser la troisième Semaine du numérique et des sciences informatiques, du 8 au 13 décembre 2025 :

- **Plus de 20 000 jeunes rencontrés** lors des **271 événements** proposés par nos entreprises et établissements, dans toute la France et en ligne

Interagir chaque semaine, toute l'année avec les jeunes en orientation, sur les réseaux sociaux qu'ils utilisent, informer les prescripteurs :

- Près de **50 vidéos produites** pour inspirer, donner des conseils, répondre à des questions
- **4,8 millions de vues** de nos vidéos sur **YouTube** et **TikTok**
- Près de **2 millions** de personnes touchées par nos contenus, uniquement sur **Meta**

Poursuivre nos missions d'information dans les collèges et les lycées avec nos partenaires :

- **Projet initié : dispositif pédagogique ludique**, adapté au temps scolaire, pour présenter les formations et métiers du numérique, **en classe** et lors d'événements liés à l'orientation.

PLUS DE
22 000
JEUNES
RENCONTRÉS

PRÈS DE
5 M DE VUES
DE NOS VIDÉOS
> **YOUTUBE**
& **TIKTOK**



Ils ont soutenu Talents du numérique en 2025 :

ACCENTURE - ALTEN - ALTRAN TECHNOLOGIES - ASPHERIA - CEGID - CHERRY PICK - CRÉDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES ET SERVICES - DH&GS - DOCAPOSTE - ECONOCOM - EDICOURTAGE - EVODE - GETFLUENCE - IBM FRANCE - LA POSTE - NEOSOFT - POINT DE CONTACT - RAO - SALVIA DÉVELOPPEMENT - SENSIOLABS - SII - SOFTEAM CONSULTING - SOFTEAM GROUP - SOPRA STERIA - TALAN - VIF

MERCI !



©JackF - stock.adobe.com

Maintenons la dynamique :

**SOUTENEZ
NOS ACTIONS EN 2026 !**

Votre taxe d'apprentissage nous aidera à **poursuivre et intensifier** nos actions de sensibilisation des jeunes, des professionnelles et professionnels en reconversion ainsi que de leurs proches et prescripteurs (parents, enseignants, personnels en charge de l'orientation, conseillers pôle emploi...).



GRÂCE à vous, nous pourrons :

- ➔ **Créer une communauté d'ambassadeurs étudiants**, issus de nos établissements membres, disponibles et **prêts à échanger avec les collégiens et les lycéens** en quête d'information.
- ➔ **Renforcer notre action de support et d'information** dans les établissements scolaires et sur les salons d'orientation, aux côtés de nos partenaires, avec notre outil pédagogique « **Destination numérique** », promu **auprès de 15 000 prescripteurs**, grâce à des newsletters et webinaires réguliers, aux moments clés de l'orientation.
- ➔ **Promouvoir le numérique au collège et au lycée**, avec notamment, l'organisation des **Trophées NSI**, concours mettant en avant les projets informatiques réalisés en Première et Terminale.

MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS !

Une éligibilité à la TA au titre de la promotion des formations & métiers du numérique

Talents du numérique est éligible à la taxe d'apprentissage en vertu d'un arrêté paru au Journal Officiel fixant la liste nationale des organismes habilités à percevoir des financements de la taxe d'apprentissage, au titre des actions nationales de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale, et des métiers.



COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Le versement de la **taxe d'apprentissage s'effectue désormais à l'Urssaf, en mai**. La plateforme **SOLTéA** vous permet ensuite de « flécher » vos fonds **dès le 26 mai et jusqu'au 21 octobre 2026**.



Dès fin mai, **accédez à la fiche** de Talents du numérique sur **SOLTéA** pour **faire de l'association l'un de vos bénéficiaires !**



Vous pouvez aussi nous retrouver sur la plateforme par notre **nom**, notre **adresse** ou notre **SIRET**. **À noter** : les associations n'ont pas d'UAI.

Contact : Rémi Ferrand

remi.ferrand@talentsdunumerique.com / +33 6 86 10 51 45

Association Talents du numérique : 22-28 rue Joubert - 75009 Paris
Association loi 1901 - N° SIRET : 844 539 841 00024



**TALENTS DU
NUMÉRIQUE**

**DES MÉTIERS
D'AVENIR
POUR UN MONDE
À INVENTER**